



20210326-3

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 26 mars 2021**

Objet : Ajustements tarifaires

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris 2012 SG 153 / 2012 DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : La grille tarifaire relative aux tarifs de mise à disposition d'espaces, jointe en annexe 1 de la présente délibération, est approuvée.

Article 2 : La grille tarifaire relative aux droits d'entrée, activités culturelles et audiloguides, jointe en annexe 2 de la présente délibération, est approuvée.

Par délégation, la Directrice générale par intérim

Sonia Bayada